

Bon à savoir...

Contact :

OFFICE DE TOURISME VALLEE DE HAUTE MAYENNE

Halte Fluviale, Quai Waiblingen

53 100 MAYENNE

Tel : 02 43 04 19 37

Mail : info@valleedehautemayenne.fr



Modalités de réservation

Les groupes doivent être constitués d'un minimum de 20 personnes.

La capacité maximale peut varier d'une prestation à l'autre.

Nous ajustons votre programme en conséquence.

1 gratuité est accordée pour 20 personnes payantes (21^{ème} et 42^{ème}). La gratuité est également accordée au chauffeur de car.

Les animaux ne sont pas acceptés dans les sites de visites et sur le bateau, excepté les chiens guides de personnes à déficience.

Un acompte de 25 % est demandé pour valider votre réservation, et le solde est à régler 30 jours avant la date de votre prestation.

Dates de validité

Sites de visites :

Du 1er Janvier au 31 Décembre 2017, sous réserve de disponibilités et de fermetures annuelles.

Pour la visite de Lassay : période recommandée de visite d'avril à fin septembre car nombreux jardins...

Bateau croisière :

Du 15 mai à fin septembre 2017

Restauration à bord du bateau-croisière :

Le menu groupes indiqué dans votre plaquette est susceptible de modifications selon la disponibilité de notre traiteur.

Il s'agit d'un menu à choix multiples, vous pourrez composer votre menu parmi un choix de 3 entrées, 3 plats et 3 desserts.

Divers :

Pour la rubrique « Mayenne à la carte », il peut être demandé un supplément pour la médiation de l'exposition à la Chapelle des Calvairiennes.

Stationnement :

A MAYENNE

Parking libre voiture et autocar sur la cale, près de la rivière (quai République).

Il est difficile de circuler dans le centre ville de Mayenne en autocar, aussi nous vous conseillons de rester sur la cale et d'effectuer les cheminements à pieds.

Des plans sont à votre disposition à l'office de tourisme.

FONTAINE DANIEL

Dépose de passagers en centre bourg et parking devant le magasin des toiles de Mayenne.

JUBLAINS

Parking devant le musée archéologique départemental.

LASSAY-LES-CHÂTEAUX

Dépose de passagers place du château (prendre la rue du château pour s'y rendre, à l'angle de l'office de tourisme). Stationnement place du 11 novembre, route de Bagnoles (face à la poste).

AUTRES LIEUX DE VISITE

Se référer à votre bon d'échange.

De manière générale, nous vous demandons de bien vérifier les lieux de rendez-vous indiqués sur vos bons d'échanges et de les respecter.